un enjeu mondial une action locale

• CHARMES

THAON-LES-VOSGES •

EPINAL •

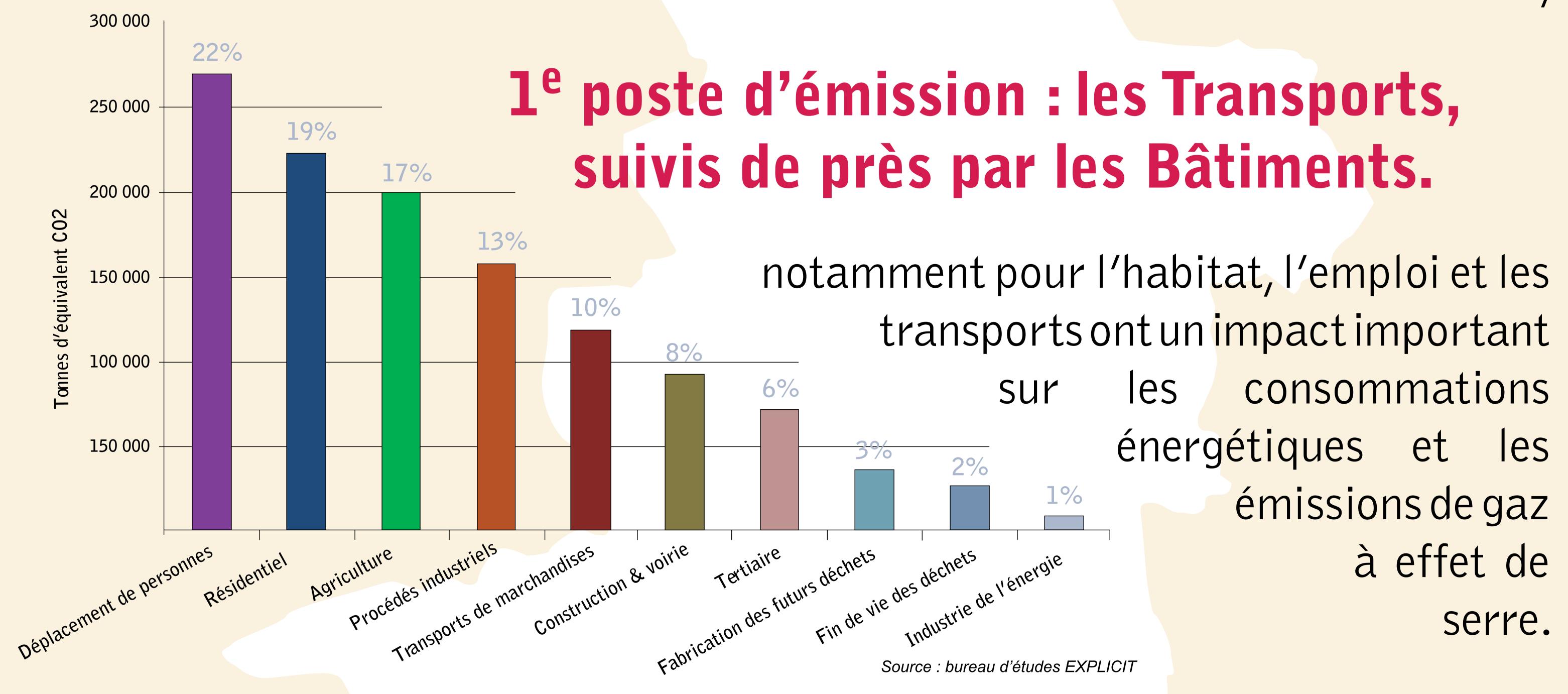
XERTIGNY •

BAINS-LES-BAINS

Pourquoi le SCoT porte-il un Plan Climat?

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) définit les grandes **orientations d'aménagement et de développement durable** pour le territoire des Vosges Centrales qui regroupe Epinal et la centaine de communes périurbaines et rurales périphériques. Il freine l'étalement urbain.

Or, la lutte contre l'étalement urbain et les choix de localisation des activités humaines,



En janvier 2009, le Syndicat Mixte a décidé de porter un Plan Climat en concertation avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal - Golbey, également engagée dans la démarche.

Cette décision s'est officialisée le 22 septembre 2010 par la signature des élus et partenaires du territoire d'une **Charte d'Engagement** pour lutter contre le réchauffement climatique.



Le Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales est soutenu par le partenariat suivant.









